

saint-pardoux-soutiers

Les écoliers initiés à la sécurité routière

C'est sous l'impulsion de la commission municipale des affaires sociales, formée d'élus et d'habitants de la commune, qu'a germé l'idée de mettre en place une journée de prévention à destination des scolaires des deux écoles de la commune. Vendredi 2 avril, ils étaient près de 130 élèves à arpenter l'espace multisport encadrés par leurs enseignants et une équipe de bénévoles pour participer aux quatre ateliers mis en place par les organisateurs. « Nous avons voulu sensibiliser les enfants aux risques auxquels ils peuvent être exposés dès l'instant où ils empruntent la voie publique, que ça soit à pied, à vélo ou en voiture. Cela va du port du casque au gilet jaune ou encore de la ceinture de sécurité à l'arrière des voitures. Avec l'équipe de la commission municipale des affaires sociales, nous avons fait appel à des professionnels de la sécurité afin d'animer les ateliers tout au long de la journée », livre Sophie Auger, deuxième adjointe en charge des affaires sociales à la commune.

Apprendre les bons gestes

C'est ainsi que la brigade de gendarmerie de Mazières-en-Gâtine a animé un parcours afin de connaître les principaux pan-



Claire Liétard, sous-préfète de l'arrondissement de Parthenay, et Johann Barranger, maire de la commune, ont tenu à être présents lors de cette journée.

neaux de signalisation routière, les pompiers du Service départemental d'incendie (Sdis) de Mazières ont, pour leur part, simulé un accident de vélo et enseigné aux enfants les gestes de premiers secours. Un quiz a également été réalisé par les bénévoles associés au projet et, enfin, les intervenants départementaux de sécurité routière de la préfecture ont proposé quant à eux d'essayer un simulateur de choc frontal. « Il s'agit d'un testochoc qui permet de ressentir les effets d'un choc frontal à 4 et à 7 km/h. C'est à la fois ludique et

pédagogique et les enfants sont souvent très surpris de la violence du choc et de l'importance du port de la ceinture de sécurité », souligne Pascal Wierzbicki, responsable de l'atelier.

Grâce à l'engagement des élus, des bénévoles et des agents municipaux, cette première manifestation du genre organisée par la commission municipale a connu un franc succès. Elle a reçu par ailleurs le soutien du conseil départemental et a été possible grâce à l'aide apportée par les différents partenaires associés au projet.

châtillon-sur-thouet

> **Mairie.** En raison du contexte sanitaire, la mairie ferme son accueil physique du

mardi 6 au vendredi 9 avril. Une permanence téléphonique est assurée aux horaires habituels d'ouverture de la mairie : de 9 h à 12 h et de

13 h 30 à 17 h 30. Les demandes peuvent aussi être faites par voie dématérialisée à : mairie-chatillon@cc-parthenay-gatine.fr